

Sanctification de Marie Mère de Dieu

On peut comparer, dans un certain sens, ces deux descentes de l'Esprit Saint sur la Sainte Vierge avec les deux communications de l'Esprit aux apôtres : au soir de la Résurrection et au jour de la Pentecôte. **La première** leur conféra le pouvoir de lier et de délier, une fonction indépendante de leurs qualités subjectives, due uniquement à une détermination divine qui les établit pour remplir ce rôle dans l'Église.

La seconde donna à chacun d'entre eux la possibilité de réaliser sa sainteté personnelle, ce qui dépendra toujours des conditions subjectives. Pourtant, les deux communications de l'Esprit Saint – fonctionnelle et personnelle, se complètent mutuellement, comme on peut le voir dans le cas des apôtres et de leurs successeurs : on ne peut bien remplir sa fonction dans l'Église, si l'on ne s'efforce pas d'acquérir la sainteté ; et, d'autre part, il est difficile d'atteindre la sainteté en négligeant la fonction dans laquelle on a été établi par Dieu.

Les deux doivent coïncider de plus en plus au cours de la vie : la fonction devient, normalement, une voie sur laquelle on acquiert la sainteté personnelle, en s'oubliant soi-même.

On peut voir quelque chose d'analogue dans le cas, par ailleurs unique, de la Mère de Dieu : la fonction objective de la maternité divine, dans laquelle elle fut établie le jour de l'Annonciation, sera aussi la voie subjective de sa sanctification. Elle réalisera dans sa conscience et dans toute sa vie personnelle le fait d'avoir porté dans son sein et nourri Dieu le Fils.

C'est ici que les paroles du Christ qui semblaient rabaisser sa Mère devant l'Église (Lc 11, 28) reçoivent leur sens de louange suprême : bienheureuse celle qui non seulement fut la Mère de Dieu, mais réalisa aussi dans sa personne le degré de sainteté correspondant à cette fonction unique. La personne de la Mère de Dieu est exaltée plus que sa fonction, la consommation de sa sainteté plus que ses débuts.

La fonction de maternité divine est déjà remplie dans le passé, mais la Sainte Vierge, demeurant sur terre après l'Ascension de son Fils, ne reste pas moins la Mère de celui qui, avec son humanité glorieuse, empruntée à la Vierge, siège à la droite du Père, *au-dessus de toute principauté, puissance, vertu et domination, au-dessus de tout nom qui peut être nommé non seulement dans ce siècle, mais aussi dans le siècle futur* (Ép 1, 21).

Quel est le degré de sainteté réalisable ici-bas qui pourra correspondre à ce rapport unique de la Mère de Dieu à son Fils, Chef de l'Église, résidant dans les cieux ?

Seule la sainteté totale de l'Église, complément de l'humanité glorieuse du Christ, contenant la plénitude de la grâce déifiante que l'Esprit Saint ne cesse de lui communiquer depuis la Pentecôte. Si les membres de l'Église peuvent devenir des familiers du Christ, ses *mère, frères et sœurs* (Mt 12, 50), selon le degré de leur vocation accomplie, **seule la Mère de Dieu par laquelle le verbe se fit chair, pourra recevoir la plénitude de la grâce, pourra atteindre une gloire sans limites, réaliser dans sa personne toute la sainteté que l'Église peut avoir.**

(Spiritualité orthodoxe)

